



# Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

## Retrait des États-Unis de l'OMC?

**Dans une entrevue accordée à Bloomberg jeudi dernier (le 30 août), le président Trump a affirmé qu'il retirerait les États-Unis de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) si cette dernière ne tient pas compte des réformes que souhaite apporter son pays.**

« S'ils ne font rien, je vais nous retirer de l'OMC », a déclaré le président américain. Les États-Unis affirment que l'organisation ne leur est pas favorable, particulièrement l'Organe de règlement des différends de l'OMC, qui est bloqué par le refus des États-Unis d'entamer la sélection de nouveaux juges à son Organe d'appel (OA).

En plus de leurs préoccupations concernant l'OA, les États-Unis ont critiqué le statut de pays « en développement » de certains Membres comme la Chine et l'Inde. Ils ont souligné que le système de l'OMC continuera de souffrir tant et aussi longtemps que les privilèges accordés à ces pays resteront en place.

En juin dernier, le président français Emmanuel Macron avait suggéré qu'un petit groupe de pays – notamment les États-Unis, l'Union européenne (UE), le Japon et la Chine – se réunisse pour réfléchir à la manière d'améliorer l'organisation et de renforcer le système commercial multilatéral (SCM).

Le Canada a pris la responsabilité d'organiser la toute première séance de remue-ménages sur l'avenir de l'OMC. Selon des sources informées, le ministre du Commerce international du Canada, François-Philippe Champagne, a invité un groupe de 20 pays partageant les mêmes valeurs à entamer des discussions informelles à Québec dans la semaine du 21 octobre. Lors de cette rencontre, le groupe doit non seulement aborder la plainte des États-Unis concernant l'OA, mais également essayer de cibler les prochains enjeux à aborder lors de la CM12, qui se déroulera au Kazakhstan en juin 2020.

Le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, a bien accueilli l'appel à la réforme en affirmant que les pays ciblés comme la Chine sont ouverts à discuter des préoccupations des États-Unis. La Chine, plus particulièrement, est très « pragmatique » à cet égard, a-t-il déclaré la semaine dernière, ajoutant que Beijing est en faveur du bon fonctionnement du SCM.

La réunion ministérielle informelle organisée à Québec sera la première de nombreuses discussions sur la manière de réformer l'OMC, ont affirmé des sources. Le sujet a aussi été ajouté à l'ordre du jour du sommet des dirigeants du G20 qui aura lieu à la fin novembre (du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2018) à Buenos Aires, en Argentine.

### **ALENA 2.0 – moment crucial pour le Canada**

Le 31 août, le président Trump a informé le Congrès américain de « son intention de signer un accord commercial avec le Mexique – et le Canada, s'il est prêt » à la fin novembre (90 jours après l'avis). Cette nouvelle était grandement anticipée puisqu'elle permet au Mexique de faire adopter l'accord par son assemblée législative et de le signer avant que le gouvernement du nouveau président élu du Mexique, Andrés Manuel López Obrador, n'entre en fonction le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

« Il s'agit de l'accord le plus avancé et des standards commerciaux les plus élevés au monde. Au cours des prochaines semaines, le Congrès et des conseillers autorisés de la société civile et du secteur privé seront en mesure d'examiner l'entente. Ils y trouveront des avantages énormes pour nos travailleurs, nos producteurs, nos exploitants de ranch et nos entreprises », a déclaré le représentant pour le commerce des États-Unis, Robert Lighthizer, au sujet de l'accord conclu entre les États-Unis et le Mexique le 27 août.

À la suite de cette annonce, des représentants officiels du Canada se seront rendus à Washington pour examiner l'accord, qui, selon des sources, a été négocié en tenant compte de la position du Canada sur plusieurs chapitres. On indiquait à ce moment que seuls quelques enjeux étaient encore réellement ouverts aux négociations, dont l'accès au marché visé par la gestion de l'offre/des produits laitiers du Canada, certaines questions de droits de propriété intellectuelle (DPI) et le chapitre 19, qui porte sur le règlement des différends et qui a à peine été abordé par les États-Unis et le Mexique.

Cependant, les pourparlers trilatéraux ont été suspendus le 31 août puisque certains enjeux se sont avérés trop difficiles à résoudre en seulement quatre jours. À vrai dire, des observateurs ont affirmé que le Canada a décidé de quitter la table en raison de l'attitude rigide du président Trump dans les pourparlers. Le président américain a indiqué plus tard sur Twitter qu'« il n'y a pas de nécessité politique de garder le Canada dans le nouvel ALENA. Si nous ne concluons pas un bon accord pour les États-Unis après des décennies d'abus, le Canada sera mis dehors. » Il a ensuite ajouté que le Congrès américain devrait éviter d'interférer dans ces négociations, sans quoi il mettrait « tout simplement fin à l'ALENA et le pays s'en portera bien mieux. »

Le président Trump peut-il réellement retirer son pays de l'ALENA actuel, ou pourrait-il donner au Congrès l'option de voter pour son ALENA ou courir le risque qu'il n'y ait pas d'ALENA du tout? Les observateurs ne sont pas certains de la réponse à cette question, puisque cette approche comporte plusieurs difficultés d'ordre procédural, dont l'avis de six mois exigé pour se retirer de l'ALENA et la zone grise juridique concernant la possibilité pour le

président de se retirer de l'accord sans le contentement du Congrès.

Cependant, dans une déclaration publiée le 4 septembre, Ron Wyden, membre haut placé du Comité sénatorial des finances des États-Unis et sénateur de l'Oregon, a réfuté l'affirmation du président Trump selon laquelle ce dernier peut unilatéralement se retirer de l'ALENA sans l'approbation du Congrès.

« Le président doit jeter un coup d'œil à la Constitution – elle donne le pouvoir au Congrès en ce qui concerne le commerce. Le président ne peut pas retirer les États-Unis de l'ALENA sans la permission du Congrès », a affirmé M. Wyden, ajoutant que M. Trump n'a pas d'entente ni de plan, ni même « le pouvoir de mettre à exécution ses menaces vides. »

Or, il est certain pour l'instant que le Congrès américain – qui préférerait voir un accord trilatéral incluant le Canada plutôt qu'un accord bilatéral avec le Mexique seulement – ne souhaite pas interférer dans les pourparlers actuels entre le Canada et les États-Unis, mais préférerait que les négociations se poursuivent pendant 30 jours supplémentaires après l'avis du 31 août, c'est-à-dire jusqu'à la fin septembre, afin de parvenir à un accord.

« Nous avons aussi négocié avec le Canada tout au long de ce processus qui dure depuis un an. Cette semaine, ces réunions se sont poursuivies à tous les niveaux. Les pourparlers ont été constructifs et nous avons fait des progrès », a souligné M. Lighthizer dans une déclaration publiée le 31 août. « Nos représentants officiels continuent de travailler pour parvenir à un accord. L'équipe du représentant pour le commerce des États-Unis rencontrera la ministre Freeland et ses collègues mercredi de la semaine prochaine (le 5 septembre) », a ajouté M. Lighthizer.

**Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.**

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : [producteurslaitiers.ca](http://producteurslaitiers.ca), [producteursdepoulet.ca](http://producteursdepoulet.ca), [producteursdoeufs.ca](http://producteursdoeufs.ca), [leseleveursdedindonducanada.ca](http://leseleveursdedindonducanada.ca), [chep-poic.ca](http://chep-poic.ca).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

